

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com  
 Prise en charge : pec@mupras.com  
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



## Déclaration de Maladie

N° W21-718008

*par courrier*

150628

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule :

1922

Société :

RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom :

MOHAMMED

Date de naissance :

01/06/1952

Adresse :

HAY AZZAR IMOUZER ALIYAH AVENUE 10N

KALATIB FES

Tél. :

0538 60 83 47

Total des frais engagés :

304,40

Dhs

Cadre réservé au Médecin

OPHTALMO CLINIQUE DE FES  
DOCTEUR OUSSAMA TAZI  
Spécialiste des maladies et chirurgie des yeux  
N° 3 Lot Yasmine Rte Imouzer, Fes  
Tél : 05 35 73 46 46  
INPE 141163568

Cachet du médecin :

Date de consultation :

06/02/2023

Nom et prénom du malade :

el Azaizi Meriem

Age:

23

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

TES

Le : 06/02/2023

Signature de l'adhérent(e) :

*[Signature]*

VOLET ADHÉRENT

Déclaration de maladie

N° W21-718008

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.  
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule :

1922

EC 2023

Nom de l'adhérent(e) :

304,40

Total des frais engagés :

Date de dépôt :

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
06/12/23	Cs		250,-00	INP : 141163568  OPHTALMOLOGISTE <b>DOCTEUR OUSSAM</b> Spécialiste des maladies et chirurgie N° 3401 Yasmine Rte Imouzer, Tel : 05 35 73 46 46 11163568

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>SARL SANAA BEAUFORT PHARMACEUTICALS IBN ALKHATEB JEDDAH RTÉ AÏN CHREF - PES Tél: 05 35 74 84 97 Fax: 05 35 74 84 98 Tél: 142006881</i>	6/02/23	54,40

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

## VOLET ADHERENT

\* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

**Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins**

#### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.



م م ب ة ال ع ي و ن

فاس الم د ي نة

## OPHTALMO - CLINIQUE DE FES

### PRATICIENS

DR OUSSAMA TAZI

Chirurgien ophtalmologiste

DES de Toulouse - France

European Board of ophtalmology

Spécialiste en chirurgie réfractive

DR MEGZARI ADIL

Spécialiste des maladies et chirurgie des yeux

Ex. Médecin à l'hôpital

des spécialités de Rabat

Diplômé des facultés

de Médecine de Paris et Besançon

### ORTHOPTIE

Bilan orthoptique

Rééducation d'ambylopie

Basse Vision

Champ visuel

Lancaster

Vision des couleurs

### EXPLORATIONS

Angiographie numérisée

OCT

Laser Multispot

Laser YAG

Topographie cornéenne

Biométrie

Pachymétrie

Aberrométrie

Echographie oculaire

Microscopie spéculaire

Crosslinking

Urgences ophtalmologiques  
24h/24

### SECRETARIAT

Tél : 05 35 73 46 46

Fax : 05 35 73 48 48

prise RDV : **0808 555 008**  
(Numéro Gratuit)

Le : 06/02/2023

### NOTE D'HONORAIRE

Médecin : Dr. TAZI Oussama

Spécialité : ophtalmologiste

Motif : consultation

Patient : EL AZAIZI Meriem

Honoraire Médecin : 250.00 Dirhams

م م ب ة ال ع ي و ن  
فاس الم د ي نة  
OPHTALMO - CLINIQUE DE FES  
DOCTEUR OUSSAMA TAZI  
Spécialiste des maladies et chirurgie des yeux  
N° 3 Lot Yasmine Rte Imouzer, Fès  
Tél : 05 35 73 46 46  
Fax : 05 35 73 48 48  
IMPE 141163568





# مَكْلِفَةُ طَبِّ الْعَيْنَ فَاس OPHTALMO - CLINIQUE DE FES

## PRATICIENS

DR OUSSAMA TAZI

Chirurgien ophtalmologiste

DES de Toulouse - France

European Board of ophtalmology

Spécialiste en chirurgie réfractive

DR MEGZARI ADIL

Spécialiste des maladies et chirurgie des yeux

Ex. Médecin à l'hôpital

des spécialités de Rabat

Diplômé des facultés

de Médecine de Paris et Besançon

## ORTHOPTIE

Bilan orthoptique

Rééducation d'amblyopie

Basse Vision

Champ visuel

Lancaster

Vision des couleurs

## EXPLORATIONS

Angiographie numérisée

OCT

Laser Multispot

Laser YAG

Topographie cornéenne

Biométrie

Pachymétrie

Aberrométrie

Echographie oculaire

Microscopie spéculaire

Crosslinking

Urgences ophtalmologiques

24h/24

## SECRETARIAT

Tél : 05 35 73 46 46

Fax : 05 35 73 48 48

prise RDV : 0808 555 008  
(Numéro Gratuit)

Fes, le lundi 6 février 2023  
**Mademoiselle EL AZAIZI Meriem**

- 3Q + rééducation d'LOC.

54,40

AS

- Tobradex po.

15 j



OPHTALMO - CLINIQUE DE FES  
DOCTEUR OUSSAMA TAZI  
Spécialiste des maladies et chirurgie des yeux  
N° 3 Lot Yasmine Rte Imouzer, Fès  
Tél : 05 35 73 46 46  
05 35 73 48 48  
info@ophtalmocliniquedefes.com